



Commune  
de Miège



Commune  
de Venthône



Commune  
de Veyras

Communiqué du 14.4.2020 des communes de Miège-Venthône-Veyras

## CORONAVIRUS – INFORMATIONS SUR LES MESURES DE SOUTIENS ECONOMIQUES

Depuis le début de la pandémie, les communes de Miège-Venthône-Veyras ont pris plusieurs mesures d'ordre sanitaire auxquelles se sont ajoutées récemment des mesures sociales, en collaboration avec la Société de jeunesse Noble-Contrée et des bénévoles (livraisons de courses, contacts téléphoniques).

Afin d'atténuer au mieux les impacts économiques néfastes de cette crise, plusieurs mesures ont également été mises sur pied par nos 3 communes :

- la plateforme <https://ensemble19.ch/noble-contree>, en collaboration avec la HES-SO, permet l'achat de bons et le versement de dons auprès de commerçants résidant dans nos 3 villages (caves, bien-être, restauration, services).
- les intérêts moratoires relatifs aux impôts communaux de l'année fiscale 2020 ne seront pas perçus d'avril à décembre 2020.
- les communes ont anticipé plusieurs travaux d'entretien et de remise en état sur les bâtiments communaux auprès d'entreprises locales et d'indépendants.

En espérant une sortie prochaine de cette crise et des dégâts limités, les autorités communales vous assurent de leur plein engagement et restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Prenez-soin de vous et des autres.

Commune de Miège : Jean-Claude Vocat, le Président

Commune de Venthône : Grégoire Clavien, le Président

Commune de Veyras : Stéphane Ganzer, le Président